

## L'Empire Vie annonce ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

(Kingston, Ontario – Le 25 février 2016) – L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) (TSX : EML.PR.A) a déclaré aujourd'hui un résultat net attribuable aux actionnaires de 16,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à 18,2 millions de dollars pour la même période de 2014. Le résultat net attribuable aux actionnaires s'élève à 108,6 millions de dollars pour l'exercice 2015, comparativement à 98,7 millions de dollars pour celui de 2014.

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2015	2014	2015	2014
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>	<b>16,2 \$</b>	18,2 \$	<b>108,6 \$</b>	98,7 \$
<b>Résultat par action - de base et dilué</b>	<b>16,4 \$</b>	18,4 \$	<b>110,2 \$</b>	100,2 \$
<b>Rendement des capitaux propres (données trimestrielles annualisées)</b>	<b>5,9 %</b>	7,4 %	<b>10,2 %</b>	10,5 %

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices<sup>1</sup> pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	<b>40,3 \$</b>	33,3 \$	<b>156,4 \$</b>	132,1 \$
Effet des nouvelles affaires	<b>(8,9)</b>	(12,7)	<b>(30,5)</b>	(41,0)
Gains (pertes) actuariels	<b>8,0</b>	6,3	<b>(9,6)</b>	10,0
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	<b>(24,9)</b>	(1,7)	<b>(24,9)</b>	6,3
Autres	-	(7,3)	-	(7,3)
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	<b>14,5</b>	17,9	<b>91,4</b>	100,1
Bénéfices relatifs à l'excédent	<b>7,1</b>	7,9	<b>50,2</b>	30,8
Résultat avant impôts	<b>21,6 \$</b>	25,8 \$	<b>141,6 \$</b>	130,9 \$
Impôts	<b>5,4</b>	7,6	<b>33,0</b>	32,2
Résultat net attribuable aux actionnaires	<b>16,2 \$</b>	18,2 \$	<b>108,6 \$</b>	98,7 \$

Le résultat net attribuable aux actionnaires et le rendement des capitaux propres ont été moins élevés pour le quatrième trimestre de 2015, comparativement à la même période de 2014, principalement en raison d'un profit en baisse pour le secteur de l'assurance collective. La baisse de profit de ce secteur d'activité découle principalement de la modification favorable des hypothèses liées aux passifs des contrats d'assurance vie collective en 2014. Cette situation ne s'est pas répétée en 2015.

Le résultat net attribuable aux actionnaires a été plus élevé pour l'exercice 2015, comparativement à celui de 2014, principalement en raison d'un profit en hausse sur les affaires de gestion de patrimoine en vigueur et de bénéfices relatifs à l'excédent plus élevés. Malgré un résultat net plus élevé, le

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

rendement des capitaux propres a été légèrement moins élevé pour l'exercice 2015, comparativement à celui de 2014. Cette légère baisse est attribuable à une augmentation des capitaux propres en 2015.

Le meilleur résultat du secteur de la gestion de patrimoine est principalement attribuable à la croissance à la fois des frais de gestion des fonds distincts et des frais exigibles sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). Malgré la chute récente des marchés boursiers en 2015, de nombreux fonds distincts de l'Empire Vie se sont bien comportés. L'amélioration du produit tiré des frais par rapport à l'exercice 2014 est principalement attribuable aux ventes nettes positives de fonds distincts (ventes brutes, déduction faite des retraits) au cours des 12 derniers mois, aux augmentations de prix des produits et à l'incidence positive du rendement des fonds distincts mentionné ci-dessus. L'amélioration des bénéfices relatifs à l'excédent est principalement attribuable aux gains plus élevés sur la vente d'obligations.

L'amélioration de l'effet des nouvelles affaires, comparativement à 2014, est principalement attribuable aux ventes moins élevées de fonds distincts et aux charges moins élevées pour les affaires de gestion de patrimoine pour le quatrième trimestre et l'exercice. L'exercice 2015 a présenté des pertes actuarielles : ces pertes sont principalement liées aux résultats techniques défavorables au chapitre des rachats, des déchéances et de la mortalité. Ces résultats ont eu une incidence négative sur le secteur de l'assurance individuelle. Pour l'exercice 2014, les gains actuariels sont principalement attribuables à des résultats techniques favorables au chapitre des placements pour le secteur de la gestion de patrimoine. Ces résultats sont attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt du marché et à la disponibilité des actifs à des rendements attrayants pour appairer les passifs des contrats de rentes à taux fixe.

La perte découlant des mesures prises par la direction en 2015 découle principalement d'une modification défavorable des hypothèses liées aux passifs des contrats pour le secteur de l'assurance individuelle. Cette modification défavorable est principalement attribuable aux hypothèses de déchéance basées sur les données techniques révisées par le secteur et la société. Le gain découlant des mesures prises par la direction pour l'exercice 2014 s'explique par le règlement d'une poursuite en faveur de l'Empire Vie.

De plus, l'exercice 2014 a présenté une baisse de bénéfices découlant d'autres éléments. Cette diminution est attribuable à la hausse de la taxe sur les primes dans la province de Québec sur les polices en vigueur et les nouvelles polices vendues. Certaines polices en vigueur permettent un ajustement des prix ou des frais pour couvrir le coût de cette taxe additionnelle. Toutefois, certaines polices en vigueur sont pleinement garanties et ne peuvent être ajustées, ce qui a donné lieu à un accroissement des passifs des contrats d'assurance de 7,3 millions de dollars en 2014.

« Je suis très satisfait de la solidité du résultat net de notre secteur de la gestion de patrimoine en 2015, particulièrement compte tenu du contexte économique, a déclaré Mark Sylvia, président et chef de la direction de l'Empire Vie. Ce résultat compense largement le résultat net plus faible du secteur de l'assurance individuelle en 2015, qui découle des modifications des hypothèses liées aux passifs des contrats. »

#### **Autres résultats (comparativement au quatrième trimestre de 2014, à moins d'indication contraire)**

- Les actifs sous gestion<sup>1</sup> (y compris les actifs de fonds distincts et de fonds communs de placement) ont augmenté de 5 % par rapport aux niveaux du 31 décembre 2014 pour atteindre 14,5 milliards de dollars.
- Le produit net des primes pour le quatrième trimestre a diminué de 4,5 % pour atteindre 206 millions de dollars. Cette diminution est principalement attribuable à un affaiblissement de la demande de produits de rentes différées à taux fixe.

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

- Les produits tirés des frais ont augmenté de 12,3 % au quatrième trimestre pour atteindre 56 millions de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la forte croissance des frais de gestion des fonds distincts et des frais exigibles sur les garanties des fonds distincts.
- Les ventes brutes de fonds distincts<sup>1</sup> ont diminué de 31 % au quatrième trimestre. Cette diminution est principalement attribuable à la fermeture d'une gamme de produits existante pour les nouveaux titulaires de polices et au lancement d'une gamme de produits complètement nouvelle.
- Les ventes de primes annualisées<sup>1</sup> pour le secteur de l'assurance individuelle ont diminué de 18 % au quatrième trimestre. Cette diminution s'explique principalement par des ventes moins élevées de produits d'assurance vie universelle.
- Les ventes de primes annualisées<sup>1</sup> pour le secteur de l'assurance collective ont augmenté de 36 % au quatrième trimestre, malgré une faible conjoncture économique au Canada.
- Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE) de l'Empire Vie était de 201 % au 31 décembre 2015, comparativement à 202 % au 30 septembre 2015 : la hausse du capital disponible découlant du résultat net a été contrebalancée par une hausse du capital requis principalement en raison d'une hausse des exigences relatives aux risques liés à l'insuffisance des actifs, aux garanties de fonds distincts et aux taux d'intérêt.
- Le 28 janvier 2016, la société a annoncé un appel public à l'épargne canadien visant des actions privilégiées à taux rajustable et à dividende non cumulatif de 130 millions de dollars. L'Empire Vie entend affecter le produit net du placement au capital règlementaire et à des fins d'ordre général. La clôture du placement a eu lieu le 16 février 2016. Les actions ont commencé à se négocier à la Bourse de Toronto sous le symbole EML.PR.A. L'Empire Vie a accordé aux preneurs fermes une option visant l'achat d'un nombre additionnel d'actions privilégiées pouvant aller jusqu'à 19,5 millions de dollars. Ils peuvent exercer cette option en tout temps pour une période pouvant aller jusqu'à 30 jours à partir de la date de clôture. Sur une base pro forma, compte tenu du placement d'actions privilégiées (selon l'hypothèse que l'option de surallocation n'a pas été exercée), la société estime que, le 31 décembre 2015, son ratio du MMPRCE aurait augmenté de 17 points pour passer de 201 % à 218 %.

### **Mesures non conformes aux PCGR**

La société a recours à des mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), telles que les sources de bénéfices, les ventes de primes annualisées, les actifs sous gestion, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS). La société croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les émetteurs.

### **Renseignements supplémentaires**

L'information contenue dans ce document sur le quatrième trimestre de 2015 est basée sur les résultats financiers audités de l'Empire Vie pour la période close le 31 décembre 2015. Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur l'Empire Vie dans notre prospectus non relié à un placement du 5 août 2015, notre prospectus simplifié du 5 février 2016 et nos documents financiers du deuxième et du troisième trimestre de 2015. Ces documents ont été déposés auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et sont accessibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **Au sujet de l'Empire Vie**

L'Empire Vie est une filiale d'E-L Financial Corporation Limited. Depuis 1923, l'Empire Vie offre aux Canadiens et aux Canadiennes une gamme concurrentielle de produits individuels et collectifs

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite. La mission de la société est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à accumuler un patrimoine, à générer un revenu et à obtenir l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité. Au 31 décembre 2015, le total des actifs sous gestion de l'Empire Vie s'élevait à 14,5 milliards de dollars. Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web à [www.empire.ca](http://www.empire.ca) pour obtenir plus de détails.

– ### –

Personne-ressource : Laurie Swinton  
Directrice, Service des communications  
613 548-1890, poste 3374 [laurie.swinton@empire.ca](mailto:laurie.swinton@empire.ca)  
[www.empire.ca](http://www.empire.ca)

À publier sur Twitter : #L'Empire Vie dévoile ses résultats financiers pour l'exercice 2015

<sup>1</sup> Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».